

Rencontre section Anciens et MSA du 17 décembre 2007

La rencontre avec la MSA a eu lieu le lundi 17 décembre 2007.

→ Y ont participé :

- ♣ Sections des anciens : Marcel DORANDEU, Jean Michel TRILLES, René SABATE et Jean Louis MALAFOSSE.
- ♣ Pour la MSA : Jean Marie SERRE, Renaud PUJOL, Olivier SOULARD et Joëlle RAYNAUD.

L'ordre du jour a été préparé par la section des anciens et communiqué à la MSA :

- **Loi sur la revalorisation des retraites en 2007 :**
 - Apprécier son incidence à partir de cas concrets types
 - Impact d'un point de vue statistique dans le département (nombre personnes, montant revalorisations).
 - A-t-on une estimation depuis le 01/01/2007, puis au 01/01/2008, de l'influence de l'abaissement du coefficient de minoration ?
 - Pourquoi des conjointes d'exploitant ayant carrière complète perçoivent moins de 493 €/mois ?
- **Le dossier reversion des veuves**
 - faire le point de l'action engagée
 - perspectives de prolongation de l'action
- **Les courriers reçus par les anciens ou futurs anciens** (CSG, compte propriétaire, déclaration cessation d'activité dans les 18 mois, mise en demeure de retenir les revenus professionnels pour les cotisations solidaires).
- **Le site MSA et la page ancien du site FDSEA 66.**

Cette rencontre a lieu au moins une fois par an. Elle permet de conforter les liens entre le syndicalisme des anciens et la MSA.

- **La section se félicite** en particulier de l'aboutissement de l'action de réajustement des pensions de reversion des veuves antérieures au 01/01/2004. Cette action menée dans les PO et l'AUDE est l'aboutissement de la détermination de Marcel DORANDEU et André DELPOUX. Elle concerne 383 veuves ce qui est loin d'être négligeable.
- **La section regrette** que l'action sur les « *conjointes 2002* » n'ait abouti que sur un cas suite à l'intervention de l'ancien médiateur de la MSA, M. GOUPILLO. On ne saura donc jamais combien de personnes sont concernées par cette injustice.
- **La section espère** qu'une amélioration sera apportée aux différents courriers de la MSA que les futurs anciens et les retraités ont reçu. Ils ont suscité des réactions d'incompréhension et parfois de rejet. La MSA fera le nécessaire pour améliorer le contenu de ces différents courriers.